

# **Rapport du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2022**

## **Préavis N°02/2023**

## I. Généralités

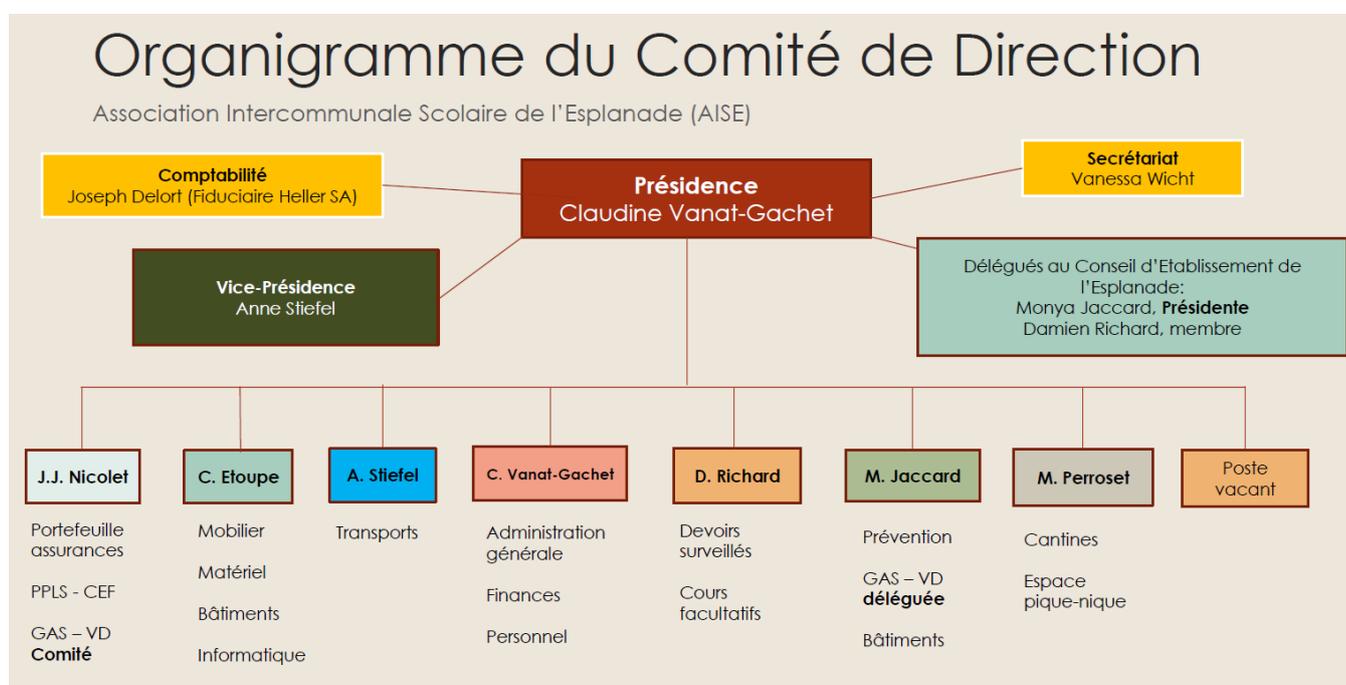
Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 87 du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2022.

Le CoDir s'est réuni à 21 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022.

### Composition du CoDir au 31 décembre 2022 :



### Collaborateurs :

L'AISE compte en décembre 2022 : 8 collaborateurs dont une secrétaire et 7 employés durant la pause de midi pour le secondaire (2 à l'espace pique-nique et 5 au restaurant scolaire).

Nous pouvons compter sur 3 remplaçantes disponibles sur appel au restaurant scolaire de Begnins secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à Monsieur Joseph Delort de la fiduciaire Heller SA sise à Nyon.

**Population scolaire :**

Au 31 décembre 2022, le Comité de Direction était au service de 1'194 élèves contre 1'198 au 31 décembre 2021. Sont inclus dans ces chiffres 17 élèves ukrainiens et 9 élèves au bénéfice d'une dérogation.

**Quelques chiffres :**

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2022 :

	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	102	50	152
Begnins	136	71	207
Burtigny	42	12	53
Coinsins	37	15	52
Duillier	99	31	130
Le Vaud	118	55	173
Longirod	44	22	66
Marchissy	36	17	53
Saint-George	91	50	141
Vich	115	43	158
Dérogations	2	7	9
<b>TOTAL</b>	<b>821</b>	<b>373</b>	<b>1194</b>

**Préavis du Comité de Direction :**

Au cours de l'année 2022, l'autorité exécutive a présenté sept préavis au Conseil Intercommunal lors des deux séances suivantes :

**Séance du 26 avril 2022 :**

- Préavis N°01/2022 - Comptes 2021.
- Préavis N°02/2022 - Rapport de gestion 2021.
- Préavis N°03/2022 - Achat de 31 écrans interactifs pour les élèves du primaire.
- Préavis N°04/2022 - Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 394'891.70 pour la démolition de 3 classes existantes ainsi que la pose et la location d'éléments modulaires provisoires sur le site scolaire de Duillier pour la rentrée d'août 2022-2023.
- Préavis N°05/2022 - Demande d'achat de mobilier et renouvellement de mobilier usagé – rentrée scolaire 2022/2023.
- Approbation du rapport d'activités 2021 du Conseil d'établissement de l'Esplanade.

**Conclusions de la séance du 26 avril 2022 :**

- Approuvé le préavis N°01/2022 à la majorité moins deux abstentions.
- Approuvé le préavis N°02/2022 à la majorité moins trois abstentions.
- Approuvé le préavis N°03/2022 à l'unanimité.

- Approuvé le préavis N°04/2022 à la majorité moins deux abstentions tel qu'amendé soit :
  - D'octroyer un crédit extrabudgétaire de **CHF 350'191.70** pour le versement des amortissements restants ainsi que la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Duillier pour la rentrée 2022 – 2023.
  - De financer ce crédit extrabudgétaire sur la ligne 353.3161.01 « location modulaire Duillier » du compte de fonctionnement.
  - D'intégrer aux budgets des années 2022 et 2023 les montants suivants :
    - Année 2022 : Fr. 350'191.70
    - Année 2023 : Fr. 192'890.70
  - D'accepter de prolonger la location.
- Approuvé le préavis N°05/2022 à l'unanimité.
- Approuvé le rapport d'activités 2021 du Conseil d'établissement de l'Esplanade à l'unanimité.

### Séance du 13 octobre 2022 :

- Préavis N°06/2022 - Budget 2023.
- Préavis N°07/2022 - Révision du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE.

### **Conclusions de la séance du 13 octobre 2022 :**

- Approuvé le préavis N°06/2022 à l'unanimité tel qu'amendé :
  - « D'accepter le budget de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour l'année 2023 tel qu'amendé par la commission de gestion et des finances (suppression de la ligne 530.3522.03, CHF 93'000.00, engagement d'un TSP) ».
- Approuvé le préavis N°07/2022 à l'unanimité.

## II. MOT DE LA PRESIDENTE

### Faits marquants en 2022

L'organisation de l'école a été un peu chahutée en début d'année, suite à une recrudescence du Covid-19, ce qui a mis à mal l'organisation des camps de ski, partiellement annulés, tout comme les cours de piscine. Le retour à la normale a pu avoir lieu au printemps. Durant cette même période, la guerre en Ukraine a éclaté et nombre de réfugiés sont arrivés dans notre région. Grâce à une bonne collaboration entre la Direction de l'école, l'AISE et nos partenaires, ces élèves ont pu être accueillis dans de bonnes conditions, compte tenu de leur situation. Au 31 décembre 2022, 17 élèves réfugiés (14 primaires et 3 secondaires) sont répartis dans notre arrondissement. Un décompte des frais inhérents à cet accueil sera envoyé au Canton qui s'est engagé à prendre entièrement à sa charge les coûts liés à la prise en charge optimale de ces élèves.

Parallèlement, le Conseil Intercommunal a accepté lors de sa séance d'avril, de financer des achats conséquents de mobilier, ainsi que l'installation et la location de 3 classes provisoires sur la commune de Duillier. Ces surcoûts extra-budgétaires ont eu comme répercussion dans les comptes de notre association, un manque de trésorerie en fin d'année. Cette situation, inédite pour notre association, nous a obligé à facturer des acomptes supplémentaires aux communes afin de pouvoir faire face à nos créanciers. Je tiens à remercier les Municipalités membres de l'AISE, qui ont toutes répondu favorablement, par le biais de leur bourse, à cette demande urgente. Une discussion devra avoir lieu et une décision du Conseil Intercommunal devra être prise en 2023, afin de convenir de la procédure de financement, pour tout crédit extra-budgétaire à l'avenir.

Cette année a également été marquée par la démission en juin de notre collègue Municipale de Le Vaud, Mme Chantal Landeiro. Entrée en fonction en juillet 2011, Mme Landeiro aura marqué notre association, tant par son investissement sans faille, que par ses connaissances et sa bienveillance. Un repas en son honneur ainsi qu'un souvenir de ces 11 ans passés à nos côtés lui ont été offerts en guise de remerciements.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Le Comité de Direction est représenté par 7 délégués sur les 10 communes membres de notre association. Un nouveau délégué de la Municipalité de la commune de Le Vaud sera assermenté en 2023, lors du Conseil intercommunal du mois d'avril.

Je remercie tous mes collègues du Comité de Direction pour le travail accompli, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que notre boursier M. Delort et son équipe. Un merci particulier à notre fidèle secrétaire, Mme Vanessa Wicht, qui collabore à nos côtés depuis 11 ans, à notre entière satisfaction.

Le travail accompli tout au long de l'année, a permis aux quelques 1'200 élèves de notre établissement de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Un grand merci à vous toutes et tous, membres du Conseil Intercommunal, pour la confiance témoignée.

La Présidente  
Claudine Vanat-Gachet

### III. BATIMENTS & MOBILIER

#### Rapport 2022 du Dicastère des bâtiments et mobilier

En 2022, un préavis vous a été présenté pour l'achat du mobilier, soit :

#### **3 classes pour des 3P-4P à Saint-George – 20 élèves par classe :**

- 60 pupitres simples avec roulettes, casier et crochet à serviette.
- 60 chaises avec ressort à gaz, tournante et dossier fixe.

#### **Mobilier supplémentaire pour les 3P-4P à Begnins :**

- 20 pupitres simples avec roulettes, casier et crochet à serviette.
- 20 chaises avec ressort à gaz, tournante et dossier fixe.

#### **Mobilier supplémentaire pour le site de Le Vaud :**

- 3 armoires fermées à clé.

#### **Mobilier supplémentaire pour le matériel informatique sur le site de Begnins secondaire :**

- 2 armoires fermées à clé.

#### **Mobilier supplémentaire pour les élèves sur le site de Begnins secondaire :**

- 10 pupitres XXL simples avec roulettes, casier et crochet à serviette.
- 10 chaises XXL avec ressort à gaz, tournante et dossier fixe.

**Remplacement des cageots à pommes et mobilier supplémentaire pour la bibliothèque :**

- 1 tourniquet.
- 20 présentoirs à livres.
- 5 bacs à BD's, 20 intercalaires pour BD's.
- 5 bacs à livres, 40 serres livres.
- 1 fauteuil de coin.

De plus, pour donner suite à l'acceptation du préavis N°03/2022, les classes suivantes ont été équipées d'écrans interactifs :

 Etablissement scolaire de Bassins :	5 salles
 Etablissement scolaire de Coinsins :	4 salles
 Etablissement scolaire de Duillier :	7 salles (3 écrans seront posés sur un pied mobile, dans les éléments modulaires)
 Etablissement scolaire de Le Vaud :	4 salles
 Etablissement scolaire de Saint-George :	5 salles
 Etablissement scolaire de Vich :	6 salles

**Le matériel suivant a donc été acquis :**

- 31 Ecran interactif ETX-8620 incl. Android et air server software (CHF 2'500.00 / prix Etat).
- 31 Montage mural réglable en hauteur Easyspring BB650.
- 31 Volets blanc/blanc pour ETX-8620.
- 31 Volets ligné / blanc d'un côté et quadrillé / blanc de l'autre côté.
- 31 Barre de son + support.
- 31 USB Extender.
- 31 Distribution du matériel dans chaque classe, installation, réglage et test.
- 31 Démontage et évacuation de l'ancien matériel.

La livraison et la formation des utilisateurs (quatre heures dans chaque établissement) sont offertes.

## IV. TRANSPORTS

### Rapport 2022 du Dicastère des transports

A la rentrée scolaire 2022-2023 sont enregistrés :

**Au primaire (1P-8P) :** 821 élèves répartis dans 7 villages dont 502 sont déplacés, soit 61.15% de l'effectif primaire.

**Au secondaire (9S-11S) :** 373 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 303 sont déplacés, soit 81.23% de l'effectif du secondaire.

Il est à relever que seuls les élèves de Burtigny, Longirod et Marchissy sont déplacés durant la totalité de leur cursus scolaire. Ceux des autres villages le sont durant 7 années scolaires, à l'exception des élèves de Begnins qui le sont uniquement durant 4 années.

#### **Organisation des transports – Communes du haut**

Les élèves des villages de Marchissy, Longirod et des Coteaux de Saint-George se rendent dans les 4 classes de 1P à 4P de Saint-George avec des minibus. Dès la 5P, et lorsque l'horaire de CarPostal n'est pas compatible, un transport minibus est mis en place pour assurer les trajets entre les Coteaux et Saint-George poste.

Les élèves de 5P à 8P scolarisés dans les 9 classes de Le Vaud sont transportés par CarPostal à l'exception des enfants de La Cézille pour lesquels un minibus est mis en place. Les enfants de Burtigny sont eux transportés par un car Rochat Transport, l'horaire de CarPostal n'étant pas compatible avec les horaires scolaires pour les élèves de ces deux villages.

Pour les 8 classes de Bassins, seuls les élèves de la classe de 6P sont transportés par CarPostal ou minibus lors de non-compatibilité des horaires des transports publics. Ceux des classes de 1P à 5P sont transportés en minibus à l'exception des enfants de Burtigny qui le sont par le car Rochat Transport qui circule en direction de Le Vaud et Bassins.

#### **Organisation des transports – Communes du bas**

Les Begninois scolarisés dans les 4 classes de Coinsins sont déplacés avec un car de Rochat Transports qui prend également au passage en charge les Vichois. Ce même véhicule amène les 1P à 4P de Vich qui sont scolarisés à Begnins.

Les élèves scolarisés à Duillier sont transportés par minibus au départ de Vich et Coinsins. Cette année aucun élève de Duillier n'est scolarisé à Coinsins, une classe de 5P et une de 6P peuvent accueillir les Duillérens sur site.

#### **Organisation des transports – cours éducation physique et piscine**

Des minibus sont organisés pour les transports des élèves qui se rendent à la piscine de Bassins. Ceux de Begnins bénéficient également d'un trajet en minibus à l'aller, le retour se faisant avec CarPostal depuis la piscine.

Les élèves de Vich suivent les cours d'éducation physique (EPH) à Coinsins faute de salle de gym au village. Lorsque l'horaire de CarPostal n'est pas compatible avec celui des cours (EPH) des minibus effectuent les trajets entre Vich et Coinsins.

### **CarPostal**

Des courses de ligne régulières de CarPostal amènent les élèves de 9S à 11S à Begnins. Une doublure est mise en place au départ de Saint-George tous les matins et deux le sont au départ de Begnins, le mercredi midi, pour les villages du haut. Elles servent à soulager le trafic horaire en raison de l'effectif important d'élèves à transporter. La grande majorité des élèves de 5P à 8P scolarisés à Le Vaud sont transportés par CarPostal vers leur école pour autant que l'horaire de ligne soit compatible. Les élèves scolarisés à Vich sont également transportés par CarPostal mais l'horaire officiel ne leur donne pas assez de temps pour rentrer à midi. Ils doivent ainsi rester sur site durant le temps de repas.

### **Conclusion**

Organisation des transports presque identique à l'année précédente. L'AISE n'a plus la propriété de véhicules et tous les transports sont exécutés par les véhicules des entreprises mandataires, ABC Taxis, Roachat Transport que nous remercions pour leur professionnalisme. Chaleureux remerciement également à Lemansites qui est un soutien efficace en particulier dans la gestion de la commande des titres de transports et la maintenance du notre programme transports.

## **V. PARASCOLAIRE**

### **Rapport 2022 du Dicastère parascolaire**

Le secrétariat de l'AISE reçoit toutes les inscriptions des enfants souhaitant manger dans l'un de nos restaurants scolaires primaires et secondaire. Puis les différent.e.s responsables de nos communes lui transmettent les décomptes des présences afin d'effectuer la facturation mensuelle.

Le prix du repas, y compris la surveillance, n'a pas changé par rapport à l'année dernière.

### **Année scolaire 2022-2023**

- Pour les niveaux 1P-4P : CHF 14.50
- Pour les niveaux 5P-8P : CHF 11.50
- Pour les niveaux 9S-11S : CHF 9.50

Comme prévu par l'harmonisation, l'AISE verse un forfait mensuel aux sept communes organisant les restaurants scolaires primaires pour :

- le personnel engagé ;
- la mise à disposition des locaux.

L'AISE gère entièrement le restaurant scolaire du niveau secondaire (engagement du personnel, paiement de fournisseurs, etc...).

### **Restaurants scolaires primaires :**

Chaque village possédant une école met à disposition un restaurant scolaire.

Les moyennes de fréquentation de l'année 2022 sont les suivantes :

- Bassins 1P-6P : 63 enfants par jour                      taux de fréquentation 44 %
- Begnins primaire 1P-4P :38 enfants par jour                      taux de fréquentation 30 %
- Coinsins 5P-6P : 26 enfants par jour                      taux de fréquentation 36 %
- Duillier 1P-6P : 56 enfants par jour                      taux de fréquentation 52 %
- Le Vaud 5P-8P : 61 enfants par jour                      taux de fréquentation 35 %
- Saint-George 1P-4P : 34 enfants par jour                      taux de fréquentation 40 %
- Vich 7P-8P : 35 enfants par jour                      taux de fréquentation 32 %

Vich est le seul restaurant scolaire primaire acceptant les élèves désirant pique-niquer (sur inscription) car une majeure partie d'entre eux ne peut pas rentrer à domicile durant la pause de midi.

**Restaurant scolaire secondaire et espace pique-nique :**

L'entreprise « Cuisinier Events » à Bassins nous donne entière satisfaction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

C'est en moyenne 337 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire. A fin 2022, il y a 373 enfants au secondaire pour une moyenne journalière de 92 inscrits soit 24.7% des élèves ce qui représente une diminution de 1.3% par rapport à l'année 2021 (26%).

Dès la rentrée 2022-2023, nous avons engagé un second surveillant pour l'espace pique-nique à Begnins afin de renforcer la surveillance et le nettoyage à l'intérieur du local ainsi qu'aux abords du terrain de football.

**Devoirs surveillés :**

- ✚ Les devoirs surveillés (5P-8P) sont proposés 3 fois par semaine à Vich et 6 fois par semaine à Le Vaud (2 sessions les lundis, mardis et jeudis à 14h45 puis à 15h45).
- ✚ Les devoirs surveillés (9S-11S) sont proposés 9 fois par semaine à Begnins (3 sessions les lundis, mardis et jeudis à 14h45, 15h40 puis à 16h30).

Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE.

Les devoirs surveillés ont moins de succès cette année à Le Vaud et à Vich qui n'a pas ouvert la session du lundi par manque d'inscriptions. Toutes les sessions sont ouvertes à Begnins qui rencontre un très grand succès avec parfois 6 à 7 élèves par session.

**Cours facultatifs :**

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs d'échecs, de volley-ball, de méditation-sophrologie sont organisés pendant la pause de midi à Begnins et rencontrent un certain intérêt.

Le cours de yoga proposé en 2022 a été annulé par manque d'inscriptions. Concernant l'escalade, l'enseignante a quitté l'établissement et aucun enseignant ne s'est proposé pour reprendre ce cours facultatif qui était très apprécié des enfants.

A Vich, seul un cours de sophrologie-méditation a lieu une fois par semaine. Le cours d'échecs a été annulé l'enseignant n'arrivant pas à capter l'intérêt des élèves. Le cours de musique a été annulé car l'enseignante n'est plus disponible.

A Le Vaud a lieu un cours de yoga une fois par semaine. Les cours de dessin, d'unihockey ainsi que de football sont proposés deux fois par semaine. L'atelier créatif « Atelier des montagnes » a été proposé jusqu'au 31 décembre 2022 puis la responsable a malheureusement cessé son activité.

A Coinsins, un cours de sophrologie-méditation a lieu une fois par semaine et rencontre un franc succès.

Pour les cours facultatifs non sportifs (échecs, dessin) une petite participation financière de CHF 3.00 par cours est demandée aux parents. Les cours facultatifs sportifs sont offerts aux élèves et subventionnés par le Canton sous certaines conditions.

A nouveau cette année, les employé.e.s des restaurants scolaires, cours facultatifs et devoirs surveillés ont montré une belle motivation pour les enfants et nous les remercions chaleureusement pour leur travail tout au long de l'année. Nos remerciements vont également à tous les fournisseurs de repas ainsi qu'à M. Julita qui tient à jour et améliore sans cesse notre programme informatique de gestion des restaurants scolaires.

## VI. Prévention / social

### Rapport 2022 du Dicastère prévention - social

#### PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Pas de changement, il s'agit ici de partager les coûts de la plateforme administrative et financière du secteur PPLS Dôle qui comprend plus de 60 communes dont la Commune de Gland et celles de l'AISGE et de l'AISE. Les locaux sont situés à Gland, commune boursière.

Pour plus d'information se référer au lien suivant : [www.vd.ch/ppls-dole](http://www.vd.ch/ppls-dole) Tél : +41 21 557 94 95

#### Service psychopédagogique

La Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE mettent à disposition du service psychopédagogique les locaux de Gland et Trélex et en partagent les frais.

#### Conseillère.s. école-famille (CEF)

L'équipe des CEFs se compose de Madame Jessie Ziouti, qui travaille principalement à l'AISE depuis août 2021, de Madame Charlotte Dufour qui œuvre à l'AISGE et de Madame Barbara Konrad qui se consacre à la commune de Gland. Ces trois personnes se rencontrent périodiquement pour partager leurs expériences.

Madame Jessie Ziouti a été beaucoup sollicitée par des élèves et des parents pour des demandes de soutien et de suivi. Elle a également eu beaucoup de rencontres et de projets d'établissement avec les personnes « Ressource » de l'école (éducateurs, infirmières, médiateurs, psychologues), ainsi que des formations qui prennent du temps, mais qui sont très bénéfiques.

Un autre objectif reste d'augmenter la visibilité des prestations offertes par les CEFs auprès des parents et surtout des communes. A ce propos, Madame Jessie Ziouti a présenté son travail devant le conseil général de Marchissy.

## VII. GAS-VD

L'association Groupement des Autorités Scolaires, Vaud, a été créée en 2018 à l'initiative de l'AIMLE de Moudon. Son but est de partager des informations entre les différentes associations scolaires mais aussi d'agir d'une seule voix lorsqu'il s'agit de parler aux autorités cantonales. A ce jour, GAS-VD compte 31 membres. Son site d'information et de partage, [www.gas-vd.ch](http://www.gas-vd.ch), est de plus en plus utilisé.

L'assemblée générale a eu lieu le 10 novembre 2022 à Moudon.

En outre, le comité s'est réuni quatre fois en 2022.

Un groupe de travail a été créé pour partager les problématiques des autorités scolaires avec l'AdCV et l'UCV.

Deux types de sujets ont été listés :

1. Les sujets politiques que les associations de communes UCV et AdCV sont chargées de faire remonter via la politique ;
2. Les sujets opérationnels que le GAS-VD va remonter aux responsables des services concernés.

A ce sujet, une rencontre avec Monsieur le Conseiller d'État Frédéric Borloz initialement prévue en novembre à finalement eu lieu en janvier.

### **Les sujets politiques**

#### *Construction des bâtiments scolaires*

Des fiches ont été développées pour définir les obligations des communes et du Canton. Une commission devrait siéger pour la suite. Des corrections ont déjà été apportées à la première version des fiches.

#### *L'école à journée continue*

A été votée en 2009. Aujourd'hui, le scolaire, le parascolaire, les devoirs surveillés, les cantines et les transports sont séparés. Les parents en perdent leur latin, il est dès lors souhaité de coordonner les structures de façon pyramidale.

#### *Médecins et infirmier.e.s scolaires*

L'organisation et le rattachement des différents postes ne sont pas clairs.

#### *Mobilier scolaire en lien avec l'enseignement spécialisé*

Il est nécessaire de clarifier qui paie quoi.

#### *Ecole inclusive 360°*

Les communes ne devaient pas être impliquées dans ce projet. Cependant, elles reçoivent maintenant des demandes de financement de mobilier.

#### *Enfants à besoins particuliers*

Des questions de ressources, durabilité et relations RH sont en suspens.

#### *Conseiller.e.s école-familles*

Certaines choses relèvent du social, d'autres des communes. La coordination est insuffisante et beaucoup d'énergie est perdue par manque de communication.

## Les sujets organisationnels

### *Tâches dites déléguées*

Depuis plusieurs années les communes reprennent les tâches à la suite des résiliations des conventions Canton – Communes. Il est nécessaire de clarifier précisément les tâches des communes et des établissements et de mettre en place une fine clé de répartition.

### *Outils de gestion des établissements scolaires*

Les absences relevées sur le logiciel des écoles ne sont pas accessibles aux communes et il est constaté un manque de coordination pour les vérifications d'absences le matin et la transmission aux structures concernées. L'accès en lecture seule devrait être donné aux communes pour plus d'autonomie.

### *Courses d'école, voyages, camps, transports*

De nombreux points nécessitent des clarifications :

- la source de financement pour des activités qui sont pédagogiquement obligatoires,
- les camps qui ont été supprimés dans certaines communes et qui n'ont pas été remplacés par une autre activité devraient être différenciés,
  - o La question de la disponibilité des enseignants ou leur refus d'utiliser les transports publics.
  - o L'optimisation de la gestion financière entre établissements et communes.
  - o Les pertes financières et frais lors d'annulation de camps de ski.
  - o L'éventuelle obligation de se rendre dans des lieux spécifiques décidés par les communes.
  - o La possibilité d'obtenir la gratuité des transports pour les camps sur le modèle militaire.

### *Dentistes, médecins, infirmier.e.s scolaires*

Les prestations qui relèvent des communes ne sont pas définies et sujettes à interprétation. Les rôles, l'organisation et le paiement des coûts doivent être clarifiés.

### *Prévention en milieu scolaire*

Les programmes de sécurité routière, Profa, la prévention des chiens, etc... que les communes sont libres d'organiser ou non nécessitent de définir un fonctionnement.

### *Transports scolaires*

Les responsabilités dans la cour avant l'école, dans le bus, entre-deux, ne sont toujours pas claires.

### *Sport scolaire facultatif (SSF)*

S'agit-il de prestations scolaires ou communales ? Il y a des divergences de points de vue entre la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire) et le SEPS (Service d'Education Physique et du Sport). Les directives devraient être revues prochainement.

### *Déménagement matériel personnel des enseignants*

Lors du déménagement d'une classe, qui prend en charge le déménagement du matériel personnel des enseignants ? Une réglementation claire de la DGEO est nécessaire.

### *Mobilier dédié à l'enseignement spécialisé*

Malgré le règlement existant, des demandes parviennent aux communes ; une estimation des besoins dans le temps est nécessaire.

*Fiches techniques bâtiments scolaires*

Les communes n'ont pas encore été informées ni convoquées pour le groupe de travail.

*ANF (affichage numérique frontal)*

Le déploiement de l'éducation numérique n'est pas connu des communes qui devraient pouvoir en tenir compte pour l'intégrer dans la planification de l'équipement des classes. Il est souhaité qu'un programme cantonal clair et précis soit développé.

## VIII. Rapport d'activités 2022 du Conseil d'établissement de l'Esplanade

Le rapport d'activités 2022 du Conseil d'établissement de l'Esplanade est joint à ce préavis et fait donc partie intégrante du rapport de gestion 2022 pour validation par les membres du Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade.

## X. Décisions

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis du CoDir N°02/2023 du 20 mars 2023 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

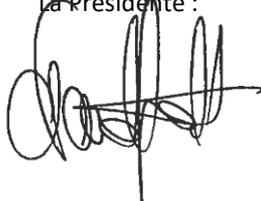
*Il est demandé au Conseil Intercommunal :*

- **De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2022.**
- **D'accepter le rapport d'activités 2022 du Conseil d'établissement de l'Esplanade.**

Le Vaud, le 27 avril 2023

**Au nom du Comité de Direction de l'AISE**

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

**Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE**

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht

Annexes : Rapport d'activités 2022 du Conseil d'établissement de l'Esplanade